

Mesdames et Messieurs les invités d'honneur,
Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Ministre et Madame Bruggmann sont venus à New-York pour nous dire au revoir. Monsieur Bruggmann a atteint cette année l'âge de soixante-cinq ans qui est l'âge auquel les fonctionnaires du gouvernement sont appelés à prendre leur retraite en vertu des statuts et règlements en vigueur en Suisse.

C'est un grand honneur et un grand privilège pour la Swiss Society de New-York d'avoir parmi nous aujourd'hui Monsieur le Ministre et Madame Bruggmann pour un déjeuner d'adieu; ce n'est cependant pas seulement dans le cercle des compatriotes présents aujourd'hui, ni dans celui de la Swiss Society que l'on est animé du désir de rendre hommage à la remarquable activité de notre Ministre et de son épouse, et de leur exprimer notre grande estime et notre profonde reconnaissance. Ce désir anime toute la colonie suisse des Etats-Unis. Permettez-moi d'être en ce jour le porte-parole des colonies suisses des Etats de New-York, New-Jersey et New-England qui forment l'arrondissement de ce Consulat général.

Monsieur le Ministre Bruggmann a été notre représentant diplomatique auprès du gouvernement américain pendant plus de 15 ans, depuis les premiers mois de la seconde guerre mondiale jusqu'à ce jour. Il a représenté la Suisse dans ce pays pendant une période où nos relations avec les Etats-Unis ont été fort animées pour ne pas dire plus. Pendant la période de la guerre et celle de l'après-guerre, les relations américano-suissees se sont constamment heurtées à des problèmes complexes et difficiles qui semblaient surgir l'un après l'autre sans interruption. Pendant toutes ces années, le Ministre Bruggmann a prouvé dans l'accomplissement de sa tâche ses hautes qualités de diplomate, jouissant de la confiance des autorités de son pays et de l'estime des personnalités américaines avec lesquelles il entretenait des relations.

Il ne m'est pas possible de donner aujourd'hui une image complète de l'activité de Monsieur Bruggmann à Washington. Je dois me borner à effleurer quelques points qui nous intéressent plus particulièrement. Rappelons d'abord les années de guerre. Ce n'est pas une tâche aisée



- 2 -

d'être le représentant d'un petit pays dans un grand pays. Il est surtout difficile d'être le représentant d'un petit pays neutre. Un correspondant très connu du New York Times, parlant de notre neutralité dans un récent article, a fait remarquer de façon ironique que les Suisses à cause de leur neutralité "sont souvent enviés, presque jamais aimés".

C'est certainement une des tâches les plus difficiles de représenter, en période de guerre, un petit état neutre dans l'un des principaux pays belligérants. Si la Suisse a été en mesure de conserver après la seconde guerre mondiale la position d'un membre respecté de la famille des nations, cela n'était pas dû seulement à l'attitude scrupuleusement correcte adoptée par le gouvernement suisse envers les deux partis belligérants, mais aussi dans une large mesure à l'intelligence, au tact et à l'activité efficace et inlassable que notre envoyé diplomatique à Washington a déployés pour expliquer aux milieux américains les problèmes suisses et la situation unique de notre pays dans le monde. Et si les colonies suisses d'Amérique ont été à même de conserver une position honorable et respectée dans ce pays, elles le doivent en grande partie au respect dont notre Ministre fut toujours entouré à Washington.

Comme vous savez, notre pays s'efforce de concilier la neutralité avec la solidarité et une compréhension bienveillante des problèmes des autres pays. En application de ce principe, la Suisse assume, particulièrement en temps de guerre, diverses tâches humanitaires qui, pour citer un mot du professeur Rappard, "ennobled a policy which is admittedly inglorious, but which might otherwise have been ignoble". #

Ainsi, lorsque les relations diplomatiques entre les états en guerre furent complètement rompues, la Suisse a assumé la tâche de puissance protectrice et a représenté les intérêts des états belligérants dans des pays ennemis. Parmi d'autres, notre mission diplomatique de Washington a assumé la défense aux Etats-Unis des intérêts d'un certain nombre de pays. Ce fut certainement une lourde charge de plus placée sur les épaules de notre Ministre.

Il est possible qu'une fois les hostilités terminées, Monsieur Bruggmann se soit demandé s'il ne désirait et s'il ne méritait pas une occupation plus tranquille après la tension accablante des années de guerre. Mais le gouvernement suisse voulut garder à la tête de la Légation qui était appelée à devenir notre plus importante représentation diplomatique dans le monde d'après guerre ce diplomate

Je ne possède malheureusement pas le texte français.

- 3 -

capable en lequel il avait placé toute sa confiance. Par conséquent, Monsieur Bruggmann resta encore pour neuf années notre envoyé à Washington. Ces années ne furent certainement pas tranquilles, car malgré des relations politiques et commerciales fondamentalement bonnes entre la Suisse et les Etats-Unis, un nombre étonnant de points de friction surgirent presque sans cesse. Ils concernaient des problèmes délicats dont certains étaient de la plus haute importance pour les colonies suisses de ce pays. Je n'en mentionnerai que quelques-uns.

Tout de suite après la guerre, par exemple, et de nouveau après que le conflit de Corée eût éclaté, notre Légation à Washington dut lutter pour que nous obtenions une attribution raisonnable des approvisionnements mondiaux en matières premières qui étaient plus ou moins administrés par les Américains. Grâce aux efforts, couronnés de succès, de notre Légation, il fut possible d'assurer les ressources dont notre industrie avait un urgent besoin. Ce succès a grandement contribué au développement favorable de l'économie de notre pays. Le résultat direct de cet heureux développement fut ressenti par les colonies suisses de ce pays qui comptant parmi elles de nombreux représentants de l'exportation suisse ont prospéré et fleuri d'une façon remarquable.

Prenons un autre exemple: L'épineux problème du blocage et du déblocage de nos avoirs dans ce pays. Je suis sûr que les banquiers et les représentants de compagnies d'assurances de notre colonie se rappellent avec gratitude les efforts diligents que notre Légation a entrepris dans ce domaine.

Je pourrais aussi mentionner dans cet ordre d'idées les nombreuses difficultés qui ont surgi dans nos relations industrielles avec ce pays et qui ont été aplanies par notre Légation. De nombreux groupements de notre colonie qui sont associés à notre industrie chimique, à notre industrie des machines, à notre industrie textile, sont reconnaissants à notre Ministre des appréciables services qu'il leur a rendus.

Lorsqu'il est question des relations industrielles, chacun pense spontanément aux graves problèmes que notre industrie horlogère a dû affronter dans ce pays. Depuis que je suis ici, c'est-à-dire depuis la fin de la guerre, il n'y a presque pas eu de période où notre industrie horlogère n'ait pas rencontré l'une ou l'autre difficulté sérieuse. Si nous avons été en mesure de résister si souvent aux pressions qui étaient exercées, s'il nous a été possible de parer pendant si longtemps aux plus sérieuses attaques, c'est en grande partie aux infatigables efforts de notre Légation à Washington et aux efforts entrepris personnellement par notre Ministre que nous le devons.

Ces efforts ont été multipliés au cours de la dernière attaque et ceux d'entre vous qui sont familiers de la question savent que notre Ministre avait fait personnellement un dernier grand effort pour conjurer le danger. Si, en dépit de tout, la marée a rompu les digues, ce fut en raison d'un courant tout nouveau qui a surgi et progressé dans ce pays, courant contre lequel nos meilleurs arguments se sont révélés impuissants. Je sais que les importateurs de montres suisses à New-York qui forment un élément important de notre colonie sont particulièrement reconnaissants en ce moment au Ministre Bruggmann des efforts inlassables qu'il a faits dans l'intérêt de l'industrie horlogère suisse et des importateurs de New-York.

Pour terminer, je mentionne une activité que notre Légation et notre Ministre ont entreprise ces dernières années dans l'intérêt de notre jeune génération. Je pense aux problèmes difficiles concernant le service militaire, l'immigration, la naturalisation, que l'introduction du McCarran Act a créés pour bon nombre de nos jeunes compatriotes. Dans ce domaine également, notre Ministre a rempli et continue à remplir une tâche délicate, ardue et peut-être quelquefois ingrate. En ce faisant, il rend un service qui est très apprécié par ceux qui sont tombés dans les mailles du filet de cette loi mais qui est ignoré par la grande majorité de nos compatriotes.

Cette dernière remarque s'applique peut-être également au service diplomatique suisse en général. Notre politique étrangère, basée sur le principe de la neutralité éternelle, impose beaucoup de réserves et de discrétions au peuple suisse. Par conséquent, notre politique étrangère ne fait pas de "headlines" dans la presse du monde; aussi l'activité des diplomates suisses n'est-elle pas caractérisée par l'actualité et la splendeur qui entourent les diplomates de pays qui sont davantage mis en lumière sur la scène du monde.

Mais je peux dire que le peuple suisse est conscient des grands mérites de Monsieur le Ministre Bruggmann et que le peuple suisse apprécie à sa juste valeur son dévouement inlassable à la cause suisse et que le peuple suisse admire et applaudit les nombreux succès que connaît sa carrière. Je peux vous dire également que les autorités suisses ont une très haute opinion de Monsieur Bruggmann. En effet, elles se rendent compte du fait qu'elles perdent un de ses meilleurs diplomates quand Monsieur Bruggmann prend sa retraite.

- 5 -

Monsieur le Ministre, les Suisses n'aiment pas les discours pompeux. Permettez-moi par conséquent de vous dire en paroles simples mais sincères, au nom de la colonie suisse de cette région de l'Amérique, combien nous avons profondément apprécié pendant toutes ces années ce que vous avez fait pour chacun de nous individuellement, pour certains groupes d'entre nous et pour la colonie toute entière. Nous avons été heureux, tout ce temps, de savoir que vous représentiez notre pays à Washington d'une façon digne et excellente. Par votre sincérité et intégrité personnelle, par votre personnalité remarquable et distinguée, vous avez beaucoup contribué à l'excellente réputation dont jouissent la Suisse et ses ressortissants dans ce pays.

Nous voulons aussi vous remercier de l'intérêt dont vous avez fait preuve en tout temps pour la colonie suisse de New-York, vous remercier des nombreuses visites que vous nous avez rendues malgré votre programme déjà très chargé; nous voulons vous remercier en particulier de l'intérêt actif que vous avez montré pour le travail et les problèmes de notre société de bienfaisance.

Nos sentiments d'appréciation et de profonde reconnaissance vont également à Madame Bruggmann. Madame Bruggmann qui vient d'une famille américaine très connue et très proéminente a été une partenaire distinguée de son mari. Elle s'est identifiée à un tel point à notre pays et à nos idées suisses que nous l'avons adoptée dès le commencement comme une chère compatriote. Madame Bruggmann est allée si loin qu'elle a appris le suisse allemand et elle le parle fort bien. C'est un succès qui la rendit particulièrement sympathique à nos compatriotes en Suisse et dans ce pays.

Mesdames et Messieurs, en disant au revoir au Ministre et à Madame Bruggmann, nous désirons leur exprimer nos vœux les meilleurs et les plus cordiaux pour beaucoup d'années de bonheur au sein de leur famille dont ils ont été si souvent séparés par les nécessités du service pour la patrie.

New-York, le 23 novembre 1954